

## Erreur du lot de Garage dans un bail locatif

Par **NicoG**, le **07/02/2017** à **12:25**

Bonjour à tous, et merci par avance, je vais tenter d'être bref, ayant appris très peu le droit (science éco)...

J'ai signé mi 2011 un bail d'habitation (avec garage) dans une résidence avec ma propriétaire par une Agence de location qui n'a pas précisé sur l'état des lieux le N° du box de mon garage 102, mais dont j'ai eu les clés et la jouissance jusque mi avril 2014 (comme peuvent en attester le voisinage) et date à laquelle ma propriétaire et sa soeur (du même nom) se sont subitement aperçues que leur deux garages étaient inversés, d'après le plan notarié. On m'a donc réattribuer le garage 101...

Or depuis j'ai une voiture et malheureusement le nouveau garage 101 est orienté vers le mur de la cours rendant impossible de s'y garer correctement (sans abîmer la voiture), ce qu'à reconnue ma propriétaire, envisageant d'y faire des travaux avant d'y renoncer.

Ma question est complexe : Qui est responsable ?

Ma Propriétaire qui m'a louée le garage de sa soeur ? Ma Propriétaire qui a changé la chose louée ? L'Agence qui n'a pas indiqué le lot du garage ?

Tout cela pour savoir contre qui je dois me retourner ? et si oui, vers qui: le juge de proximité, le TI, le TGI ?

Merci pour vos précieuses réponses !  
Nicolas G.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/02/2017** à **15:07**

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant, nous ne pouvons pas répondre aux demandes de conseils juridiques. Je vous invite à cliquer sur le lien "Légavox" qui apparait dans ma signature.